



Fritz Glauser, Président

Préserver les terres agricoles au lieu de donner carte blanche à des importations nocives pour l'environnement

La renaturation des rivières et ruisseaux préoccupe les paysans de nombreux cantons et communes du plateau. Les agriculteurs devraient donner les meilleures terres cultivables pour des renaturations coûteuses et pour la promotion d'espèces animales et végétales, bien que ces surfaces soient précieuses pour la production de denrées alimentaires.

L'exemple de la production d'huile de palme en Malaisie et en Indonésie révèle l'ampleur de la destruction de l'environnement causée par l'importation de nos denrées alimentaires. Les négociations avec la Malaisie montrent que la politique suisse ne peut faire aucune restriction quant au mode de production des importations. Il est frustrant, pour les producteurs de céréales et d'oléagineux, de constater que la politique donne une si grande priorité à l'environnement en Suisse, en favorisant dans un même temps l'ouverture des frontières pour des produits non réglementés.

La société et la politique doivent reconnaître que chaque denrée alimentaire produite a un impact sur l'environnement. En Suisse, la production est contrôlée et durable, de génération en génération. Pour cette raison, les terres cultivables doivent être préservées. Il ne faut pas donner carte blanche aux importations de produits aussi désastreux que l'huile de palme.



Pierre-Yves Perrin
Directeur

Récolte 2016 : des rendements décevants !

Colza : bilan des quantités

Les rendements de colza se situent à un niveau normal après deux grosses récoltes. Actuellement, la FSPC estime que les quantités attribuées de 74'000 t seront légèrement dépassées.

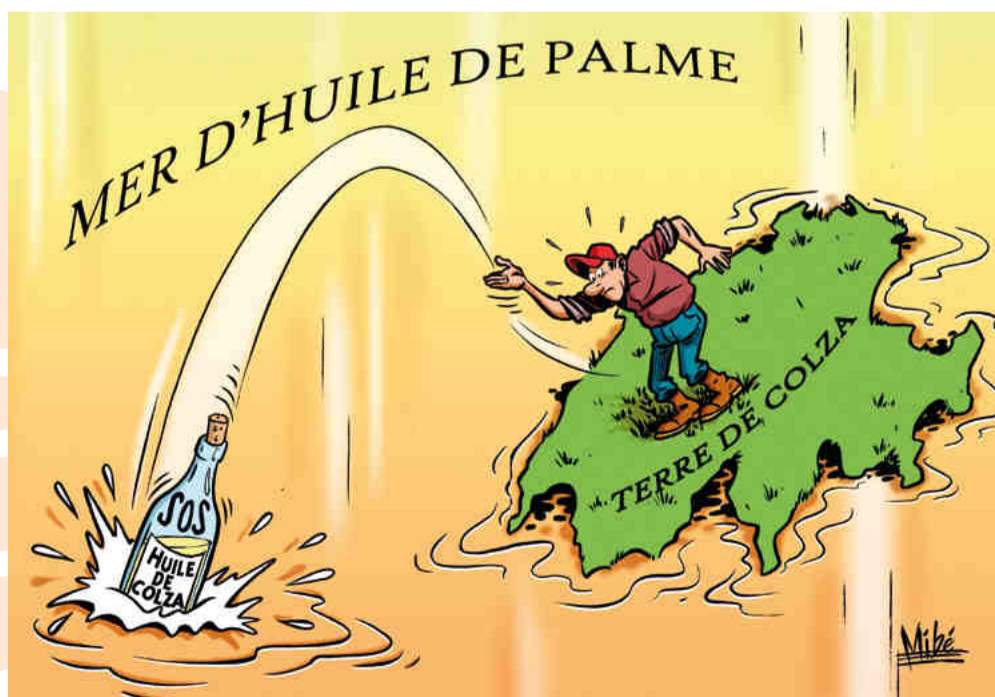
Les 10'000 t de colza en stocks issues des récoltes 2014 et 2015 seront liquidées d'ici la récolte 2018, suite aux réductions effectuées pour la récolte 2017. En outre, le léger déficit suite à la récolte 2017 pourra être compensé par les stocks d'huile présents chez les huileries et issus des récoltes 2014 et 2015.

	Récolte 2014	Récolte 2015	Récolte 2016	Récolte 2017
Quantité attribuée	86'000	88'000	74'000	75'000
Stocks avant récolte, graines	1'500	8'000	10'000	3'000
Quantité récoltée (estimation)	96'000	87'000	75'000	75'000
Transformation par les huileries	- 89'500	- 85'000	- 82'000	- 80'000
Solde avant récolte suivante = quantité en stock	8'000	10'000	3'000	- 2'000

Céréales panifiables : quantités produites

Cette année, la quantité totale de céréales propres à la panification est doublement restreinte : d'une part à cause des faibles rendements et, d'autre part, suite au déclassement en blé fourrager dans les centres collecteurs de quantités plus importantes que l'année dernière, pour des raisons qualitatives. La FSPC estime actuellement que les besoins du marché indigène seront couverts.

Les stocks des années précédentes, les importations des zones franches ainsi que les importations dans le cadre du contingent d'importation N°27 devront être intégrées à l'offre globale en céréales panifiables propres à la panification pour la période de commercialisation 2016-2017, ce qui devrait donner un bilan équilibré. Un bilan définitif ne pourra être effectué qu'après le recensement global de swiss granum, en octobre.



Qualité : bonnes teneurs en protéine, faible poids à l'hectolitre

Cette année, les teneurs en protéine sont supérieures à celles de l'année passée. Il a cependant été constaté des faibles poids à l'hectolitre et, dans certaines régions, des teneurs élevées en mycotoxines. Selon les conditions de prise en charge de swiss granum, la prise en charge et le paiement de blé panifiable avec un PHL en-dessous de 73 kg/hl se fait d'entente avec le centre collecteur. En raison de la faible production, de nombreux centres collecteurs ont pris de la marchandise en-dessous de 73 kg/hl dans le secteur panifiable, ou ont trié plusieurs fois certains lots afin de sauver une partie de la récolte. La contamination en mycotoxines est très variable selon les régions, avec parfois des teneurs élevées. Suite à la période de pluie à la floraison du blé, on s'attendait à des problèmes plus importants et généralisés à l'ensemble du territoire, ce qui ne s'est heureusement pas confirmé.

Pois protéagineux : grasse des pois

Cette année, les pois protéagineux d'automne ont fortement subi les conditions météo difficiles : le spectre complet des maladies a pu être observé, avec des attaques particulièrement fortes de bactériose (graisse du pois) qui ont eu un fort impact négatif sur les rendements.

Les spécialistes s'accordent pour dire que la bactérie responsable de la grasse du pois est fréquemment présente soit sur les semences, soit dans l'environnement, sans pour autant provoquer de dégâts. Les symptômes ne se développent aussi fortement qu'en 2016 qu'en cas de combinaison de plusieurs facteurs : plantes bien développées à la sortie de l'hiver, températures douces en hiver et au printemps qui n'ont pas détruit la maladie, humidité, gel tardif occasionnant des portes d'entrée de la bactérie dans la plante, fortes pluies au printemps favorisant la propagation de la maladie.

Il est possible que les semences de l'automne 2017 contiennent des bactéries, car il n'existe aucun traitement de semences. Cependant, le risque que des dégâts importants surviennent à nouveau est faible. Tout dépendra des conditions météo d'ici à la récolte et notamment de la présence de gel en hiver.



Andrea Koch

Huile de palme : les faits sur l'accord de libre-échange avec la Malaisie

• **Evolution actuelle des importations d'huile de palme :** la protection à la frontière pour les importations d'huile de palme est restée au même niveau depuis longtemps, à Fr. 122.30/dt pour l'huile de palme brute.

• **Danger d'un accord de libre-échange avec la Malaisie :** la Malaisie revendiquait initialement un démantèlement total de la protection à la frontière pour l'huile de palme. L'huile de colza suisse ne serait plus concurrentielle dans un tel scénario. Les prix chuteraient pour l'ensemble des huiles, qui sont substituables, et une grande partie de l'huile de colza indigène serait remplacée par de l'huile de palme malaisienne.

• **Résultats actuels des négociations :** la délégation suisse n'a pas fléchi face à la revendication drastique de la Malaisie. Les deux délégations n'ont pas réussi de rapprochement au sujet de l'huile de palme.

• **Quel est le but de l'accord de libre-échange ?** Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) et le Conseiller fédéral Schneider-Ammann souhaitent conclure l'accord. Il existe en outre des entreprises, par exemple dans les machines ou l'industrie alimentaire, qui attendent des avantages de l'accord. Ces entreprises influencent les négociations en leur faveur, sans s'exprimer dans les médias pour le moment. Il n'existe aucune étude globale au niveau de l'économie nationale sur les coûts et opportunités de cet accord pour la Suisse.

• **Que fait la FSPC ?** La FSPC, en collaboration avec d'autres organisations, met en avant le sujet dans la politique et dans les médias. La FSPC fait prendre conscience aux politiciens et aux décideurs que le libre-échange pour l'huile de palme malaisienne n'est pas défendable pour une grande partie de la population suisse, par exemple pour des raisons éthique ou de santé des consommateurs.

• **Négociations avec l'Indonésie :** la Suisse négocie également avec l'Indonésie. Les dangers sont les mêmes que pour la Malaisie.



Benjamin Bühler

Comité: Pour des grandes cultures productives

Benjamin Bühler (ZH) est membre du Comité depuis le mois de novembre 2015. Sa motivation pour s'impliquer au sein de la FSPC est la suivante :

« En tant que représentant du canton de Zurich, je souhaite m'engager pour des grandes cultures productives. Il est inconcevable que la Suisse, qui bénéficie de conditions idéales pour la culture des céréales, voie chaque année une diminution des surfaces céréalières au profit des surfaces écologiques. »